

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 12-13 (1871-1872), p. 38-56

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1871-1872__12-13__38_0

© Société de statistique de Paris, 1871-1872, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II. VARIÉTÉS.

1^{re} PARTIE. — DOCUMENTS FRANÇAIS.

1. *Budgets de 1871 et 1872.* — Le projet de budget de 1871 distribué, en 1870, au Corps législatif, se résumait comme il suit :

Recettes.

1,768 millions 437,000 fr., soit 30 millions en plus qu'en 1870.
 Les contributions directes y figuraient pour 336 millions et demi,
 Les impôts indirects, pour 1,320 millions,
 Les postes, pour 4 millions environ.

Dépenses.

	Fr.		Fr.
Ministère de la justice	36,363,925	Agriculture et commerce . .	12,705,500
Ministère des cultes	49,683,938	Travaux publics	90,430,200
Affaires étrangères.	13,161,200	Beaux-arts	12,214,683
Intérieur	62,725,685	Dette publique et dotations .	542,157,394
Finances	18,512,460	Frais de régie et de perception	242,923,537
Guerre	369,621,036	Non - valeurs, rembourse-	
Algérie	15,260,625	ments, etc., etc.	11,991,000
Marine et colonies	164,292,750	Total	1,670,256,654
Instruction publique.	28,212,721		

Les dépenses proposées présentaient une augmentation de 19,647,866 fr. sur l'année 1870.

Voici maintenant le résumé du budget tel qu'il a été soumis à l'Assemblée nationale pour l'exercice 1872 :

Recettes.

	Fr.		
Contributions directes . . .	322,680,876	Produits et revenus de l'Al-	
Taxes spéciales assimilées à		gérie	17,043,584
ces contributions.	10,694,900	Autres revenus et produits.	59,382,099
Domaines	14,640,000	Versements de la Société	
Forêts	63,485,500	générale algérienne . . .	16,666,666
Impôts et revenus indirects.	1,924,769,000	Total	<u>2,429,362,625</u>

Dépenses.

	Fr.		Fr.
Dette publique et dotations.	1,109,843,419	Agriculture et commerce. .	16,060,300
Justice	33,574,691	Travaux publics.	130,626,060
Affaires étrangères	12,484,500	Frais de régie, de percep-	
Intérieur	113,744,410	tion, d'exploitation des	
Algérie	35,638,930	revenus publics	238,337,314
Finances.	20,291,760	Remboursements et restitu-	
Guerre	450,050,000	tions, non-valeurs, pri-	
Marine et colonies	147,667,603	mes et escomptes	11,628,300
Instruction publique, cultes		Total	<u>2,415,335,040</u>
et beaux-arts.	95,387,753		

Sans préjudice des crédits extraordinaires, supplémentaires ou complémentaires, qui seront inévitablement demandés en cours d'exercice.

2. Situation financière. — L'Assemblée nationale a voté diverses lois d'impôt. Avant d'examiner la situation financière de la France, il convient d'apprécier les différentes ressources que la législature a ainsi procurées au budget. Il nous sera plus facile, ensuite, de bien préciser ce qui manquera pour équilibrer les recettes et les dépenses du pays. Il est utile également de rechercher sur quelle classe de contribuables pèseront plus spécialement les taxes ou surtaxes déjà votées, pour savoir sur quelles classes on peut encore frapper sans de trop graves inconvénients.

Les impôts nouvellement votés peuvent se diviser en trois catégories : Droits sur les denrées coloniales, droits d'enregistrement et impôts indirects.

L'Assemblée a d'abord voté les taxes sur les denrées coloniales.

Les objets coloniaux de consommation frappés sont : les sucres, augmentés de 3 dixièmes, les cafés, les cacao, le chocolat, le thé, le poivre, le piment, la girofle, la cannelle, les muscades, la vanille, la chicorée, les vins, les spiritueux, les huiles de pétrole brutes et raffinées, matières sur lesquelles les droits ont été, pour la plupart, doublés.

Ces diverses majorations d'impôt doivent, dans les prévisions du Gouvernement, produire une somme de 78 millions ainsi répartie :

Denrées coloniales.

	Fr.
1. Sucres.	33,000,000
2. Café.	20,000,000
3. Pétrole	10,000,000
4. Divers	15,000,000
Ensemble	<u>78,000,000</u>

Toutefois, il y aura, sur ces prévisions, des mécomptes inévitables. La France est liée par les traités de commerce. Tant que ces conventions internationales n'auront pas été modifiées, la perception des droits nouveaux sera sujette à de nombreuses exceptions. Il y a là une différence dont il faut tenir compte.

Après cette première série d'impôts votée le 8 juillet 1871, l'Assemblée s'est occupée de l'enregistrement et du timbre.

Voici la liste de cette seconde catégorie d'impôts, ainsi que les suppléments de recettes qu'on en espère.

Timbre et enregistrement.

	Fr.
1. 2 ^e décime sur l'enregistrement	31,500,000
2. Décimes sur timbres de dimensions, abonnement sur rentes étrangères	11,000,000
3. Droit de chasse.	4,000,000
4. Timbre sur effets de commerce	12,000,000
5. Récépissés, quittances, valeurs étrangères faisant partie de successions de Français	5,500,000
6. Taxes sur les assurances.	7,000,000
7. Enregistrement des baux	16,000,000
8. Droit sur quittances et reçus	10,000,000
Ensemble	<u>97,000,000</u>

Les indications de recettes que nous donnons, sont celles qui ont été produites par le Gouvernement et plus ou moins contrôlées par la Chambre. Il y a pourtant lieu de tenir compte de déficits probables dans ces recettes : ainsi, les n^{os} 1, 2, 4 et 8, ne fourniront les sommes prévues que si aucun ralentissement appréciable ne se fait sentir dans le mouvement général du commerce et des transactions de tous genres. Le n^o 3 est un impôt de luxe ; une surtaxe peut amener une réduction dans les permis de chasse. Le n^o 6 frappe une industrie (l'assurance) dont le développement peut être facilement enrayé. Quant au n^o 7, il ne donnera la recette espérée que si propriétaires et locataires ne s'entendent pas pour échapper aux prescriptions de la loi.

Nous voici arrivés à la troisième catégorie d'impôts : les taxes indirectes.

Disons que cette troisième série, comme la première, peut entrer plus ou moins directement, la surtaxe des ports de lettres exceptée, dans ce que nous appellerons les impôts de consommation, c'est-à-dire les impôts qui frappent l'individu, non pas suivant le rang qu'il occupe, son avoir, son revenu, son *quantum* dans la société, mais dans sa vie matérielle. La seconde série, au contraire, n'impose que la transaction, ce qui implique le plus souvent la richesse acquise ou le négoce en vue d'un bénéfice.

Contributions indirectes.

	Fr.
1. Droit de circulation des liquides.	17,000,000
2. Droit de consommation sur l'alcool	58,000,000
3. Surtaxe sur les bières	4,000,000
4. Cartes à jouer (100 p. 100 d'augmentation).	1,500,000
5. Droits de licence.	5,000,000
6. Tabacs	20,000,000
7. Allumettes chimiques	10,000,000
8. Papier	10,000,000
9. Ports de lettres	22,000,000
Ensemble	<u>147,500,000</u>

Pour les surtaxes n^{os} 1, 2, 3 et 4, il faut craindre une réduction dans la consommation, l'accroissement de la fraude et, aussi, une certaine augmentation des frais de perception. Le n^o 6 (tabacs) comporte toute une modification dans le bilan de la régie. Pour les n^{os} 7 et 8, les évaluations ne sont pas appuyées sur des précédents, puisqu'il s'agit de droits nouveaux. Enfin le n^o 9 ne donne les 22 mil-

lions espérés que si on admet le même échange de correspondances et d'envois d'argent que par le passé.

Le dernier jour de la session, il a été voté une augmentation de taxe sur la transmission des titres mobiliers, sur le prix des transports par terre et par eau, sur les cercles et billards, enfin sur les voitures de luxe, le tout devant rapporter environ 57 millions.

Voici le résumé des taxes votées :

Denrées coloniales	Fr. 78,000,000
Timbre et enregistrement	97,500,000
Contributions indirectes	147,500,000
Valeurs mobilières, transports	57,000,000
Total.	380,000,000

dont il faut défalquer les mécomptes à prévoir.

Comme, d'après les documents officiels produits à la fin de la session, 600 millions sont nécessaires pour équilibrer les recettes et les dépenses, on peut dire que l'Assemblée est à peu près arrivée à moitié de sa tâche.

Parmi les impôts réservés pour la reprise de la session, il faut compter surtout la taxe sur les matières premières et l'impôt sur le revenu. (Décembre 1871.)

3. La dette publique de la France. — La dette française, proprement dite, ne date, réellement, que de notre première révolution.

Elle s'est constituée le 24 août 1793.

Les rentes susceptibles d'être inscrites au Grand-Livre pouvaient s'élever, à cette époque, à 174,716,000 fr.

La loi du 9 vendémiaire an VI, en décrétant la consolidation de cette dette *au tiers*, en annulant les rentes reçues en paiement des biens nationaux, et en *confisquant* les rentes des émigrés, réduisit notre dette au capital de 804 millions, soit à 40 millions de francs de rentes.

Voilà le point de départ financier de la dette française, — ce que l'on nomme dans tous les pays une banqueroute, et ce n'était pas la première dans notre histoire. —

Maintenant voici la marche de cette dette depuis 1800 :

La période de 1800 à 1814 — période traversée par les événements les plus considérables du siècle — n'a, par le fait, surchargé la France que de 66 millions de rentes (y compris 43 millions de rentes créés en 1814, sous le gouvernement des Bourbons, pour l'acquittement des contributions et charges de guerre de la coalition).

En 1814, la dette française était donc de 106 millions de rente.

De 1814 à 1830, la Restauration a accru cette dette comme suit :

En 1814-1816 et 1818, une série d'émissions créa 95 millions de francs de rentes.

En 1825, M. de Villèle et la conversion du 5 en 3 p. 100 nous imposèrent, en plus, 26 millions de francs de rentes — c'était pour faire face aux remboursements des rentiers qui ne voulaient pas accepter la conversion.

L'indemnité des émigrés nous prit également un capital de 26 millions de rentes.

L'ensemble de ces mesures nous imposa donc 147 millions de rentes.

A la chute de la Restauration, la dette de la France s'élevait, effectivement, à 202 millions de rentes.

Le gouvernement de Juillet n'a pas apporté de grands changements dans cette situation, résultat du bilan d'une révolution et de vingt-trois ans de guerre.

Les rentes créées sous le règne de Louis-Philippe ne dépassent pas 42 millions.

1848 nous imprima une secousse plus violente, et, en moins de deux ans, les gouvernements d'alors nous demandèrent 63 millions de rentes. (Emprunt national, consolidation des caisses d'épargne, de la dette flottante, rachat du chemin de fer de Lyon, etc.)

Dix de ces millions furent annulés; — on ne doit donc mettre, au débit de cette époque, que 53 millions de rentes.

Tous ces mouvements avaient porté le chiffre de notre dette à 242 millions de francs de rente.

Les 18 années de l'Empire, sur lesquelles nous passons plus rapidement, l'ont accru de 130 millions de francs de rentes.

Ainsi, lorsque la guerre a éclaté, la France avait à sa charge une dette exprimée exactement par les chiffres que nous venons de donner (sauf certains amortissements et virements dont nous n'avons pas fait mention), qui se chiffrait par un capital de 7,500,000,000, et une rente à servir de 360 millions de francs.

Voyons, maintenant, ce que les douloureuses circonstances que nous venons de traverser, ont ajouté à ces nombres, déjà si considérables.

Nous dirons, en prenant les chiffres, plus précis que les nôtres, des derniers budgets, qu'en juillet 1870 nous devons un capital de 7,260,000,000^f
et en rentes 359,768,367^f

Les deux emprunts de 1870 nous ont grevés de		1,090,000,000
soit en rentes	54,510,000	
L'emprunt de 1871		2,000,000,000
nous demande en rentes	138,823,000	

Nous devons donc, aujourd'hui, en dette inscrite	553,401,367	10,350,000,000
--	-------------	----------------

Maintenant, nous devons ajouter à ce total, officiellement inscrit :

1° Ce que nous devons encore à la Prusse . . .	150,000,000	3,000,000,000
2° Ce que nous devons à la Banque de France.	77,500,000	1,550,000,000
3° A la Compagnie de l'Est, pour indemnité des cessions en Alsace-Lorraine.	16,200,000	325,000,000
4° Pour notre dette flottante.	35,000,000	700,000,000
Ensemble.	831,801,367	15,925,000,000

Notre dette est donc, dès aujourd'hui, en chiffres ronds, de 16,000,000,000 de francs, nous prenant, annuellement 800,000,000^f

A cette somme, il nous faut encore ajouter, pour plusieurs exercices :

1° Pour l'entretien des troupes ennemies	50,000,000
2° Pour l'indemnité due aux départements envahis	20,000,000
Ce qui élève notre service annuel à	870,000,000

Ainsi, et avant de songer aux dépenses publiques ordinaires, nous allons avoir à payer annuellement	870,000,000 ^f
Nous pouvons évaluer nos dépenses publiques à	<u>1,500,000,000</u>
Il nous faudra donc trouver régulièrement.	<u>2,370,000,000</u>
Mettons tout de suite 2,400 millions, et même	2,500,000,000
Notre revenu normal étant de	<u>1,802,000,000</u>
Nous avons à combler une différence de	<u>698,000,000</u>

4. *Valeurs mobilières imposables en France.* — L'auteur d'un projet de loi relatif à un impôt sur les valeurs mobilières en France, présenté au Corps législatif en 1869, a établi la statistique suivante de ces valeurs.

A. Rentes d'État d'après le budget de 1870.

	Fr.
4 ½ p. 100	37,452,525
4 p. 100	446,096
3 p. 100	326,026,213
Dette viagère.	93,568,631
Obligations trentenaires.	<u>1,316,000</u>
Total	458,809,465

Avec les intérêts pour emprunts spéciaux, nous pouvons écrire en nombre rond :
A = 460 millions.

B. Département de la Seine.

Arrérages annuels : B = 2,400,000 fr.

C. Autres départements.

Du 1^{er} janvier 1852 au 31 décembre 1866, le *Bulletin des lois* accuse 364 emprunts départementaux, s'élevant en capital à 154,334,445 fr.

Nous retenons ce chiffre comme vrai, parce que s'il y a eu, depuis 1867, des amortissements, il y a eu, par contre, de nouveaux emprunts. Arrondissant le chiffre à 155 millions, c'est, à 5 p. 100, un revenu de : C = 7,550,000 fr.

D. Ville de Paris.

	Fr.
Emprunts de 1852	665,000
— de 1855	2,116,687
— de 1860 (2 séries).	4,233,375
— de 1865	13,095,030
Intérêts au Crédit foncier (traités de 1867 et 1868).	19,103,525
Intérêts sur opérations de voirie.	1,127,738
Intérêts sur opérations autres que de voirie.	<u>195,937</u>
Total	40,537,292

Enregistrons : D = 40 millions et demi.

E. Villes ayant plus de 100,000 francs de revenus.

Du 1^{er} janvier 1852 au 31 décembre 1866, le *Bulletin des lois* accuse 545 emprunts communaux s'élevant en capital à 409,258,372 fr. Nous prenons le chiffre comme vrai, car les amortissements effectués depuis 1867 font au plus équilibre avec les nouveaux emprunts. Pour 410 millions, à 5 p. 100, c'est un revenu annuel de : E = 20 millions et demi.

F. Villes ayant moins de 100,000 francs de revenus.

Celles-là peuvent emprunter sans une loi; aussi manquons-nous de renseignements précis. Mais risquons une hypothèse, on jugera si elle est téméraire : 25,000 communes, ayant moins de 100,000 fr. de budget, endettées chacune en moyenne de 10,000 fr. en capital, soit 250 millions à 5 p. 100 : F = 12 millions et demi.

G. Dette hypothécaire.

MM. Houssard et Passy l'évaluent à 12 milliards ; nous n'avons pas de raison pour contester leurs chiffres. En attendant que la statistique officielle nous ait dit le vrai, comptons à 5 p. 100 : G = 600 millions.

H. Chemins de fer.

Résultats accusés aux assemblées de 1870 :

		Fr.
Lyon-Méditerranée, 60 fr. par action	12 p. 100 . .	48,000,000
Midi,	40 — 8 p. 100 . .	10,000,000
Nord,	67 — 13.50 p. 100.	35,159,560
Est,	33 — 6.60 p. 100.	19,088,240
Ouest,	35 — 7 p. 100 . .	10,500,000
Orléans,	56 — 11.20 p. 100.	33,600,000
Total aux actions		<u>156,347,800</u>

Obligations. — Les compagnies, dans leurs bilans, ne séparent pas l'amortissement de l'intérêt : d'où résulte une incertitude sur le chiffre *précis* du revenu. En comptant les obligations des petites lignes avec celles des six grands réseaux, on dépasse 200 millions.

En l'état actuel, les annuités sur obligations et actions de chemins de fer s'élèvent à : H = 356 millions.

Maintenant que nous avons fait connaître les points principaux de l'évaluation, arrivons à la récapitulation générale :

	Millions de fr.
A. Dette d'État	460
B. Département de la Seine	2 1/2
C. Départements	7 1/2
D. Paris	40 1/2
E. Villes à plus de 100,000 francs de revenus	20 1/2
F. Villes à moins de 100,000 francs de revenus	12 1/2
G. Dette hypothécaire	600
H. Chemins de fer (actions et obligations)	356
I. Grandes institutions de crédit	45 1/2
J. Banques de 2 ^e et 3 ^e ordres	35
K. Canaux	7
L. Assurances	30
M. Gaz	90
N. Transports	30
O. Mines et forges	50
P. Commandites	70
Total des revenus recensables	<u>1,857</u>

En résumé, l'auteur du projet trouve qu'en imposant à 6 p. 100 les revenus *recensables*, on obtiendrait une augmentation de recettes de 111,600,000 fr. par an, et encore dans ce total il ne comprend pas diverses autres sources de produits qu'on pourrait retirer des valeurs chirographaires, et qui porteraient le chiffre définitif de l'impôt sur le revenu à 138 millions par an.

5. Nos pertes pendant la campagne de 1870-1871.

A) *Pertes de l'armée.* — Le ministère de la guerre est, dit-on, en possession de l'état complet des pertes subies par l'armée française pendant la dernière campagne. Il donnerait les résultats suivants :

On compte en France près de 75,000 hommes morts sur le champ de bataille ou à la suite de leurs blessures.

En Allemagne, 15,200 de nos soldats ont succombé de misère ou de maladie.

Il reste enfin en Suisse 1,600 ou 1,700 malades ou blessés.

Ce serait donc un douloureux total de près de 92,000 hommes que la patrie a perdus dans cette fatale campagne. (2 février 1872.)

B) *Domages causés aux départements envahis.* — Nous savons, à l'heure qu'il est, à quoi nous en tenir sur l'étendue du mal qui nous a été fait par l'œuvre de destruction qui, pendant 15 mois, s'est accomplie sur notre territoire.

Nous venons de dresser l'inventaire de nos ruines et de nos meurtrissures.

Les documents officiels sont enfin venus à notre aide et nous ont livré les derniers éléments de cette estimation douloureuse.

Le relevé ministériel, publié samedi 28 octobre, évalue à 821,087,980 fr. le montant des *domages* causés aux 35 départements qui ont été occupés, c'est-à-dire ravagés, par l'armée allemande.

Il n'est question, dans ce tableau de nos misères, ni de l'Alsace, ni de la partie cédée de la Lorraine.

Dans cette évaluation des pertes que nous avons subies, par suite des contributions de guerre, des impôts perçus, des réquisitions de toute nature, des dégâts, dévastations, incendies, des vols de titres, de meubles et autres objets qui nous ont été *enlevés* sans réquisition, les 4 départements formant l'ancienne *Champagne* figurent, à eux seuls, pour 95,985,382 fr. — Ce qui nous reste de la *Lorraine* a perdu, pour sa part, 84,642,339 fr. — La *Franche-Comté* y est inscrite pour une somme de 17,140,494 fr.

Ces trois provinces ont donc eu à supporter, comme toujours, la plus large part des sacrifices demandés au pays. Elles y contribuent pour un quart, et ne s'en plaignent que pour mémoire. Le dévouement des départements de l'Est a déjà subi bien d'autres épreuves, et on peut lui demander plus encore.

Les contrées les plus éprouvées sont, après la Lorraine, la *Champagne* et la *Franche-Comté*, l'Aisne, le Loiret, l'Indre-et-Loire et le département de *Seine-et-Marne*, dont les pertes apparentes sont estimées à 165,512,680 fr.

La *Seine* chiffre ses pertes par 96,632,635 fr. et le département de *Seine-et-Oise*, c'est-à-dire la banlieue de Paris, par 167,421,829 fr. (Novembre 1871.)

C) *Territoire.* — Aujourd'hui le territoire de la France est réduit de 54,305,100 à 52,796,984 hectares, soit une perte de 1,508,116 hectares.

Sa population était de 38 millions d'habitants; elle est maintenant de 36,400,000. En moins 1,600,000.

Le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, la Moselle et la Meurthe étaient imposés (contributions de toute nature) pour une somme de 53 millions; ce qui nous reste aujourd'hui de ces départements produit environ 6 millions; nous perdons donc 47 millions.

A ces pertes ajoutons :

Dans la Moselle, la fabrication des métaux, des verreries et cristaux, des faïences, des toiles. — Dans la Meurthe, les salines, les cristaux et verreries. — Dans le Bas-Rhin, les fabriques d'acier, les manufactures d'armes à feu et d'armes blanches, la fabrication des fers de toute espèce et des produits chimiques. — Dans le Haut-Rhin, les impressions en couleurs sur étoffes (l'industrie de l'impression du Haut-Rhin, concentrée dans seize établissements, emploie 50 millions de mètres auxquels les transformations qu'elle opère donnent une plus-value d'environ 15 millions; on admet qu'elle occupe directement 8 à 10,000 ouvriers); la fabrication du fer et un grand nombre de manufactures de laine, filature et tissus de coton.

La France perd trois chefs-lieux de départements, Strasbourg, Colmar, Metz et le territoire entier de ces départements, moins l'arrondissement de Briey; les arrondissements de Metz, Sarreguemines et Thionville, dans la Moselle; ceux de Château-Salins et de Sarrebourg, dans la Meurthe; de Strasbourg, de Saverne, de Schlestadt et de Wissembourg, dans le Bas-Rhin; de Colmar et de Mulhouse, dans le Haut-Rhin, ainsi que cinq cantons sur neuf dans l'arrondissement de Belfort.

En tout, plus de 11 arrondissements, 81 cantons, 1,740 communes, environ 1 million 700,000 habitants.

Metz, Thionville, Bitche, Marsal, Phalsbourg, Strasbourg, Schlestadt, étant aux mains de la Prusse, les places fortes suivantes sont maintenues en première ligne :

Dans la partie qui reste à la France du département de la Moselle, Longwy, à une lieue de la frontière belge, à deux lieues de la frontière prussienne.

C'est une place de deuxième classe, construite moitié dans la vallée de la Chiens, moitié sur un plateau qui a près de 400 mètres d'altitude. La citadelle a été construite par Vauban, en 1680. De nouveaux ouvrages y ont été ajoutés en 1744 et en 1836; elle présente un hexagone régulier composé de 6 bastions et de 2 cavaliers. Ses casernes peuvent loger 5,000 hommes et 800 chevaux.

Cette place a résisté trois mois aux Prussiens en 1815.

Les hauteurs voisines de Mont-Saint-Martin, près Longwy, sont à l'étude.

Verdun, dans la Meuse, Toul, dans la Meurthe, sont dans la même position que Longwy. Ces deux places sont à refaire : la première est à plus de 40 kilomètres, la seconde à 32 ou 33 kilomètres de la frontière.

L'Assemblée nationale s'est récemment occupée de la question de Belfort. Les généraux Chanzy et Chareton s'opposaient à la cession d'une certaine étendue de territoire sur la frontière de Luxembourg, en échange d'un périmètre plus étendu autour de Belfort. Nous pensons que la possession d'une place n'est rien sans la possession d'une frontière, et que la grande valeur actuelle de Belfort, avec son périmètre agrandi, est de rattacher d'une manière complète les Vosges au Jura. La possession du canton de Giromagny était indispensable pour obtenir ce résultat. En effet, nous sommes maîtres aujourd'hui de la route qui conduit au Ballon d'Alsace et qui descend en Lorraine.

Paris est maintenant, par les chemins de fer, à 370 kilomètres de la Prusse par la ligne de Reims et Mézières; à 378 par celle de Paris à Metz, par Frouard, à 410 par celle de Paris à Strasbourg.

La France perd 157 stations et 886 kilomètres de lignes ferrées. (Juin 1871.)

D) *Prisonniers de guerre.* — Voici la statistique curieuse que la *Gazette de la Croix* de Berlin a donnée de la répartition de nos prisonniers de guerre :

Ex-garde impériale, 814 officiers, 10,501 soldats ;

Ligne, 8,990 officiers, 311,849 soldats ;

Garde mobile, 649 officiers, 27,403 soldats ;

Garde nationale, 52 officiers, 1,650 gardes.

Plus un certain nombre d'officiers et soldats **étrangers.**

Comme on le voit, les Allemands sont d'excellents statisticiens ; leurs documents sur les différents faits de la campagne sont déjà prêts, tandis qu'en France nous serions fort embarrassés de dire seulement le nombre des prisonniers allemands qui ont erré dans nos îles et nos places fortes.

On en est encore à savoir les noms des corps d'armée qui ont agi, des chefs qui les ont commandés, des chefs d'état-major qui les ont dirigés. Quant aux archives, elles sont loin d'être au complet.

A la date du 30 juillet 1871, 278,000 prisonniers (chiffre officiel) avaient été rapatriés par les trois points de Charleville, Lunéville et Vesoul ; 20 à 22,000 étaient rentrés par mer ; 20,000 étaient morts en captivité ; enfin 12,000 malades se trouvaient dans les hôpitaux allemands.

Un grand nombre d'officiers et de gardes nationaux mobiles ont pris le chemin de fer à leurs frais, sans se faire rapatrier.

Tout cela, en somme, fait un chiffre d'environ 340 à 350,000 hommes.

Les 12,000 malades seront rapatriés par les soins de la Société de secours aux blessés.

Pendant toute la durée de leur captivité à Mayence, les Français ont perdu 974 hommes, soit environ 3 p. 100. Ce sont les troupes enfermées dans Metz avec Bazaine qui ont été sujettes à la plus grande mortalité. (Documents allemands et français.)

E) Pertes de l'armée de Metz du 14 août (combat de Borny) au 7 octobre (combats de Bellevue). Elles sont résumées dans le tableau ci-après, dont les éléments sont empruntés à un remarquable travail publié par un officier d'état-major dans le journal *la Liberté*, juillet et août 1871 :

Désignation des combats et batailles.	Officiers			Troupe.		
	tués.	blessés.	disparus.	Tués.	Blessés.	Disparus.
Combat de Borny (14 août)	42	157	1	435	2,485	589
Bataille de Gravelotte (16 août)	147	597	121	1,215	9,523	5,389
Combat d'Armonvillière (18 août)	88	396	111	1,056	6,311	6,129
— de Sainte-Barbe (31 août)	29	112	4	285	2,379	733
— Lauvallière (22 sept.)	1	7	»	12	96	4
— de Veltré et Ladonchamps (27 sept.)	2	9	»	43	306	19
— Bellevue et Saint-Remy (7 oct.)	11	53	»	90	981	122
Total	320	1,331	237	3,136 ¹	22,081	12,985

L'effectif de l'armée de Metz était au 8 septembre de :

Officiers.	Troupes.	Total.
5,315	135,849	141,164 ²

F) Siège de Paris. — Paris a été bombardé pendant 22 jours, du 5 au 27 janvier 1871.

1. Non compris les décès aux ambulances. On peut évaluer le nombre des tués et des décédés aux ambulances à 4,000.

2. Non compris la garnison de Metz de 21,253 hommes et environ 20,000 blessés ou malades.

31 enfants, 23 femmes et 53 hommes, total 107 personnes ont été tuées sur le coup dans la population civile. Il y a eu, en outre, 276 blessés, dont 36 enfants, 92 femmes et 148 hommes; total 383 personnes civiles tuées ou blessées.

Les nuits les plus sanglantes ont été du 8 au 9, du 9 au 10, du 13 au 14 et du 14 au 15, où le nombre des victimes a dépassé 30.

En 1869-1870, il était mort à Paris, du 18 septembre au 24 février, 21,978 personnes. Dans la même période de 1870-1871, la mortalité s'est élevée à 64,154. (*Gazette médicale de Strasbourg.*)

D'une statistique présentée par M. Tissandier à l'Académie des Sciences, sur les 64 ballons que Paris a lancés dans les airs, du 23 septembre 1870 au 28 janvier 1871, il résulte qu'ils ont emporté 9,000 kilogrammes de dépêches, ou 3 millions de lettres, 91 passagers et 354 pigeons voyageurs.

Cinq aérostats sont tombés aux mains des Allemands : la *Bretagne* à Verdun, le *Galilée* à Chartres; le *Daguerre* à Ferrières, la *Ville-de-Paris* à Wetzlar (Prusse), et le *Général Chanzy* à Rottembourg (Bavière). Le *Jacquard* et le *Richard Wallace* se sont perdus en mer. La *Ville-d'Orléans* a traversé la mer du Nord et a touché terre en Norwège, après avoir parcouru 1,600 kilomètres en quinze heures.

6. *Le crédit hypothécaire en France.* — Depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1870, la Société du crédit foncier a fait 18,835 prêts hypothécaires représentant une somme totale de 1,092,927,662 fr., dans laquelle les opérations à long terme figurent à elles seules pour 1 milliard 80 millions. — A la même date, les rentrées opérées, soit par voie d'amortissement, soit par voie de remboursement anticipé ou à échéance, s'élevaient à 243,429,395 fr., ce qui réduisait la somme due à 849,298,267 fr. Du 10 juillet 1860, date des premières opérations de cette nature, au 31 décembre 1870, le même établissement a consenti des prêts communaux pour une somme totale de 711 millions et demi, ramenée par les recouvrements à 471,516,656 fr. dont 138 millions et demi dus par divers débiteurs et 333 millions par la ville de Paris.

Les affaires de la Société avec l'Algérie étaient représentées, au 31 décembre 1870, par 550 prêts hypothécaires, s'élevant ensemble à 6,198,200 fr., et 33 prêts communaux d'un total de 10 millions.

La Société a émis, depuis sa fondation, pour 846,755,345 fr. d'obligations foncières, et pour 442,959,007 fr. d'obligations communales. (*Analyse du Rapport officiel.*)

7. *Taux moyen de l'intérêt de la Banque de France de 1861 à 1871.* — Il est indiqué par le tableau ci-après :

	Pour 100.		Pour 100.
1861.	5 $\frac{1}{2}$	1867.	2 $\frac{1}{2}$
1862.	3 $\frac{3}{4}$	1868.	2 $\frac{1}{2}$
1863.	4 $\frac{5}{8}$	1869.	2 $\frac{1}{2}$
1864.	6 $\frac{1}{2}$	1870.	4
1865.	3 $\frac{3}{4}$	1871 à 20 juillet . .	6
1866.	3 $\frac{1}{2}$	1871 du 20 juillet. .	5

8. *L'assurance maritime et contre l'incendie en France.* — L'assurance maritime porte sur deux éléments essentiels: les marchandises transportées sur mer et les corps des navires qui composent la flotte commerciale de France.

Le chiffre officiel de la valeur des marchandises transportées sur mer en 1868, importations et exportations réunies, est de 5,495 millions.

Quant à la flotte, on doit n'être contredit par personne en disant qu'elle ne représente pas plus de 1,100,000 tonneaux, qui valent, à 300 fr. le tonneau. 330 »

Ensemble 5,825 millions.

La prime moyenne, que les états des compagnies d'assurances constatent annuellement d'une manière précise, n'excède pas 1 fr. 25 c. pour 100. En appliquant ce taux à 5 milliards 825 millions, on trouve que les primes d'assurances maritimes doivent représenter dans une année la valeur de 72,712,500 fr.

On manque d'éléments complets, de documents précis pour fixer l'importance de la somme assurée dans toute la France contre l'incendie. Néanmoins, en réunissant les comptes rendus des diverses compagnies, on peut estimer que cette somme ne dépasse pas 75 milliards, assurés à prime fixe, et produisant 68 millions de primes, puis 25 milliards en assurance mutuelle. (*Débats*, 30 juin 1871.)

9. *La transportation à la Nouvelle-Calédonie.* — On sait que les pénitenciers de la Guyane ont été en partie abandonnés par le gouvernement, en présence de la nullité à peu près absolue des moyens de production, et de la mortalité qu'on avait constatée dans les divers chantiers de l'exploitation des bois.

La richesse du sol a conservé néanmoins, au point de vue agricole, tout l'intérêt qui s'attache à la Guyane; mais les dépenses administratives ont été reportées, en grande partie, du côté de la Nouvelle-Calédonie.

C'est donc sur cette colonie que les convois de condamnés européens ont été dirigés depuis 1867.

Le grand pénitencier a été établi sur l'île Nou. C'est un dépôt où les condamnés arrivants subissent un temps d'épreuve avant de passer sur la grande terre.

La conduite des hommes les fait diviser en quatre classes, progressivement douces, et ce n'est que dans la quatrième que le régime disciplinaire est maintenu dans toute sa rigueur.

Les meilleurs sujets sont envoyés sur un centre agricole. Des concessions de deux hectares sont accordés aux célibataires, de quatre aux gens mariés, et de six à ceux qui ont plus de deux enfants.

On leur avance les outils et les vivres jusqu'à la première récolte, et la faculté leur est laissée d'acquérir de nouvelles terres avec les économies qu'ils parviennent à réaliser.

Le condamné installé dans sa concession jouit d'une sorte de liberté relative; mais il est soumis cependant à un régime disciplinaire, c'est-à-dire qu'il est surveillé.

A chaque groupe est attaché un directeur, dont le rôle est à peu près celui du juge de paix et du maire d'une commune.

Le concessionnaire retombe-t-il dans le mal, il est repris par la justice, s'il est déjà libéré; si sa peine n'est point terminée, il est réintégré à l'île Nou.

Ceux qui n'ont pas obtenu de concession s'engagent chez les particuliers, et ils ont droit, outre l'entretien, à un salaire de 40 centimes par jour, dont 10 peuvent leur être donnés immédiatement.

Les condamnés qui, après une année d'internement à l'île Nou, sont classés en troisième ligne, sont envoyés dans les ateliers des services publics ou continuent à

travailler pour le compte de la direction pénitentiaire. La discipline est sévère; mais ils peuvent acquérir un pécule qui leur sert le jour où ils sont jugés dignes de passer dans l'une des deux catégories supérieures.

Les incorrigibles, ceux de la quatrième classe, sont internés à Kanala, où ils subissent le régime du bagne dans toute sa rigueur.

Pendant la première période, l'établissement des ménages n'avait pas fait de progrès saillants : les femmes éprouvaient de la répugnance à rejoindre leurs maris; mais, depuis, les demandes de passage des femmes ont été fréquentes; elles ont précédé même l'époque réglementaire à laquelle il est possible de les accueillir.

La préoccupation constante du Gouvernement était la constitution des familles, si utile à la moralisation des condamnés, et il préparait des convois de femmes lorsque la guerre de 1870 est venue entraver ses bonnes dispositions.

La question de l'état sanitaire est de premier ordre; elle doit être examinée attentivement.

En 1867, la proportion des décès a été de 1.80 à 4.20 p. 100, chiffre inférieur à celui de la mortalité dans les prisons et autres établissements de la France; remarquons toutefois que la plupart des condamnés décédés dans la colonie sortaient des bagnes de la France où ils avaient vieilli et s'étaient usés. C'était encore trop. En conséquence, le Gouvernement décida que, jusqu'à nouvel ordre, les convois ne comprendraient plus d'hommes ayant dépassé quarante-cinq ans ou faibles de constitution; et comme les condamnés arabes étaient les plus éprouvés, ils furent dirigés vers la Guyane, dont le climat se rapproche davantage de celui de l'Afrique, et qui nécessite une moins longue traversée.

C'est donc pour répondre à un juste sentiment d'humanité, et pour affirmer ce principe que la loi ne fait pas de distinction entre les hommes qu'elle atteint, que le Gouvernement s'était efforcé de concilier avec la répression les conditions les plus favorables d'aménagement et d'hygiène.

Aujourd'hui, la mortalité n'est plus que de 1.8 p. 100, et il est difficile de mieux constater la salubrité de la colonie.

Voici maintenant quelles sont les conditions de nourriture des transportés dans la Nouvelle-Calédonie.

Chaque ration est composée, par jour, de 750 grammes de pain frais, pour trois repas, ou de 550 grammes de farine ou de biscuit; de 23 centilitres de vin, de deux jours l'un; de 6 centilitres d'eau-de-vie, de deux jours l'un — les femmes ne participent pas à la ration d'eau-de-vie; — de 250 grammes de viande fraîche de bœuf ou de porc; de 140 grammes de légumes secs ou riz, d'huile d'olive ou de saindoux, de sel, de vinaigre, de café et de sucre. Le coût de chaque ration s'élève à 80 cent.

Il n'est pas sans intérêt de présenter la classification des transportés suivant leurs professions. On a relevé, au 1^{er} janvier 1868, 70 ouvriers en bois, 58 ouvriers en fer, 6 mécaniciens, 16 tailleurs, 41 cordonniers, 2 chapeliers, 95 maçons et tailleurs de pierres, 428 manœuvres, 189 individus de professions diverses, et 73 individus sans profession; ce qui donne un total de 978 condamnés, sur lequel il y avait 108 Arabes.

Les maladies se sont réparties, pendant l'année 1866, de la manière suivante : phthisie 17, décès 3; scrofules 2, décès 1; fièvre typhoïde 19, décès 4; scorbut 65, décès 5; fièvre intermittente 4, décès 3; fièvre endémique 120, décès 7; anémie 20, décès 3; aliénation mentale 4; autres maladies et accidents 175; décès 5.

Les condamnés étaient classés ainsi par religion : Catholiques, 855; protestants, 12; israélite, 1; musulmans, 108; idolâtres, 2.

L'état civil donnait, au 31 décembre 1867, les chiffres suivants : célibataires ou veufs, 609; mariés, 369.

En résumé, la situation des condamnés ne saurait être l'objet d'aucune critique fondée. Il n'y a pas, d'ailleurs, de comparaison à établir entre ce régime et celui des prisons ou des bagnes, sous le rapport de l'hygiène, de l'alimentation et du travail. Enfin, il a été constaté que, parmi les individus récemment graciés, figuraient des hommes qui, auparavant, avaient été notés dans les pénitenciers de France comme dangereux, incorrigibles et fatalement perdus. C'est le meilleur argument en faveur de l'action réelle exercée par le régime de la transportation sur l'état moral des condamnés. (*Documents officiels.*)

2^e PARTIE. — DOCUMENTS BELGES.

Industrie. — 1^o *Industrie extractive.* — a) *Houillères.* — Le tableau officiel ci-après fait connaître le nombre et l'étendue des mines de houille concédées, tolérées provisoirement et en exploitation, à la date du 31 décembre 1867 :

Provinces.	Mines					
	concédées.		tolérées provisoirement.		en exploitation.	
	Nombre.	Étendue en hectares.	Nombre.	Étendue en hectares.	Nombre.	Étendue en hectares.
Hainaut	110	74,070	20	11,806	86	58,912
Namur	39	12,259	»	»	22	7,478
Luxembourg	1	127	»	»	»	»
Liège	116	36,751	»	»	67	23,516
Le royaume	266	123,207	20	11,806	175	89,906

À la même date, les moyens mécaniques d'extraction, d'épuisement et d'aérage étaient les suivants :

Appareils et machines.	Moyens mécaniques.						
	Machines à vapeur.		Manè.-es.		Treillis.		
	Nombre.	Force en chevaux.	Nombre.	Force en chevaux.	Nombre.	Force en chevaux.	
Appareils employés à l'extraction de la houille. {	Hainaut . . .	290	23,473	6	5	5	20
	Namur . . .	17	1,030	4	4	11	23
	Liège . . .	113	4,469	2	1	3	7
	Totaux . . .	420	28,972	12	10	19	50
Appareils spéciaux employés à l'épuisement des eaux {	Hainaut . . .	105	17,915	»	»	»	»
	Namur . . .	5	231	»	»	»	»
	Liège . . .	59	9,918	»	»	»	»
	Totaux . . .	169	28,064	»	»	»	»
Machines à vapeur employées à l'aérage . . . {	Hainaut . . .	229	5,558	»	»	»	»
	Namur . . .	4	67	»	»	»	»
	Liège . . .	48	702	»	»	»	»
	Totaux . . .	281	6,327	»	»	»	»

Le nombre de chevaux ci-après était employé à l'exploitation de la houille :

Provinces.	A l'intérieur.	Au jour.	Total.
Hainaut	1,813	1,203	3,016
Namur	46	66	112
Liège	324	176	500
Totaux	2,183	1,445	3,628

Elle occupait le nombre d'ouvriers ci-après :

Provinces.	A l'intérieur.	Au jour.	Total.
Hainaut.	53,571	15,736	69,307
Namur	2,008	686	2,694
Liège.	16,817	4,521	21,338
Totaux.	72,396	20,943	93,339

Le tableau suivant indique, pour les charbonnages, les ouvriers qui travaillent à l'intérieur des mines, et ceux qui sont employés à la surface, ainsi que leur salaire moyen. Chacune des deux catégories est subdivisée en quatre sections, comprenant respectivement les hommes, les femmes et les enfants (garçons et filles) au-dessous de 16 ans :

Ouvriers.	Hainaut.		Namur.		Liège.		Nombre total des ouvriers.
	Nombre.	Salaire moyen.	Nombre.	Salaire moyen.	Nombre.	Salaire moyen.	
<i>Travaillant à l'intérieur.</i>							
		Fr.		Fr.		Fr.	
Hommes.	38,595	3.70	1,714	3.41	14,029	3.40	54,338
Femmes.	4,665	2.18	90	1.91	832	1.76	5,587
Garçons	7,099	1.68	190	1.55	1,848	1.50	9,137
Filles	3,212	1.40	14	1.30	108	1.35	3,334
<i>Travaillant au jour.</i>							
Hommes.	10,758	2.62	375	2.82	2,725	2.44	13,858
Femmes.	1,842	1.46	165	1.34	1,011	1.22	3,018
Garçons	1,605	1.14	60	1.13	324	0.95	1,989
Filles	1,531	0.96	86	1.00	461	0.74	2,078

Voici, d'après qualités, le prix de vente de la houille extraite :

		Prix de vente au tonneau de 1,000 kil.		
		Hainaut.	Namur.	Liège.
		Fr.	Fr.	Fr.
1 ^{re} . Houille maigre, brûlant presque sans flamme	Gros.	»	15.53	18.99
	Menu gailleteux.	»	8.82	10.05
	Menu ou terre houille	10.97	6.66	»
2 ^o . Houille sèche, à courte flamme	Gros	14.93	»	»
	Menu gailleteux	7.92	»	»
	Gros ou gailletes	24.58	»	»
3 ^o . Houille maigre, à longue flamme	Gailleteries	23.11	»	»
	Menu gailleteux	13.77	»	»
	Gros	29.98	»	19.03
4 ^o . Houille grasse à longue flamme	Menu gailleteux ou charbon.	11.52	»	10.91
	Gros	24.31	»	19.08
5 ^o . Houille grasse, maréchale	Menu gailleteux ou charbon.	13.05	»	11.65

Les quantités de houilles extraites se répartissent, d'après qualités, comme suit :

		Tonneaux.
1 ^{re} . Houille maigre, brûlant presque sans flamme	Gros	63,550
	Menu gailleteux.	825,247
	Menu ou terre houille	238,902
2 ^o . Houille sèche, à courte flamme.	Gros	174,400
	Menu gailleteux	822,800
	Gros ou gailletes	43,961
3 ^o . Houille maigre, à longue flamme	Gailleteries.	214,770
	Menu gailleteux	2,093,948
	Gros	506,601
4 ^o . Houille grasse, à longue flamme	Menu gailleteux ou charbon.	4,146,516
	Gros	61,090
5 ^o . Houille grasse, maréchale.	Menu gailleteux ou charbon.	3,564,037
	Totaux.	12,755,822
Valeur.	Fr. 158,252,893	

Le tableau qui suit résume la production, la consommation à l'intérieur et l'exportation de la houille :

	Tonneaux.	
Production		12,755,822
Consommation à l'intérieur. {	Houille belge.	8,674,676
	— étrangère.	444,099
Total.		<u>9,118,775</u>
Exportation		<u>4,081,206</u>
Valeur des exportations	Fr.	69,434,480

La valeur totale de la houille extraite a été de 158,252,893 fr.; les dépenses ont monté à 137,723,520 fr., dont 82,875,822 fr. pour les salaires des ouvriers, et 54,847,698 fr. pour les autres frais.

Les charbonnages en gain sont au nombre de 119; les charbonnages en perte, de 52.

b) Mines métalliques. — Le tableau officiel ci-après résume le nombre et l'étendue en hectares des mines concédées en 1867 :

Nature des mines.			
Minerai de fer seul.	{	Nombre	18
		Étendue	10,620
Fer associé à d'autres minerais	{	Nombre	3
		Étendue	10,776
Calamine seule	{	Nombre	1
		Étendue	8
Calamine, zinc et plomb associés	{	Nombre	11
		Étendue	3,135
Plomb seul	{	Nombre	9
		Étendue	5,976
Zinc, plomb et pyrite	{	Nombre	28
		Étendue	12,099
Plomb et pyrite.	{	Nombre	6
		Étendue	2,635
Pyrite.	{	Nombre	10
		Étendue	2,121
Galène et baryte plombifère	{	Nombre	1
		Étendue	88
Manganèse	{	Nombre	7
		Étendue	2,009
Manganèse et pyrite	{	Nombre	1
		Étendue	239
Cuivre	{	Nombre	1
		Étendue	115
Schiste alumineux	{	Nombre	4
		Étendue	134
Totaux.	{	Nombre de mines métalliques concédées.	100
		Étendue	49,955

L'extraction du minerai et l'épuisement des eaux exigeaient, en 1867, l'emploi des forces mécaniques ci-après :

Provinces.	Machines à vapeur.		Manèges.		Appareils hydrauliq.		Trebuis.	
	Nombre.	Force.	Nombre.	Force.	Nombre.	Force.	Nombre.	Force.
		Chevaux.		Chevaux.		Chevaux.		Chevaux.
Hainaut.	5	40	»	»	»	»	65	65
Namur	71	2,215	8	14	»	»	368	378
Luxembourg	»	»	»	»	»	»	14	18
Liège.	63	4,933	2	2	1	200	132	245
Totaux	<u>139</u>	<u>7,188</u>	<u>10</u>	<u>16</u>	<u>1</u>	<u>200</u>	<u>579</u>	<u>706</u>

On comptait le nombre suivant de sièges d'exploitation en activité et le nombre des ouvriers :

Provinces.	Sièges d'exploitation		Nombre des ouvriers.
	à ciel ouvert.	souterrains.	
Hainaut	1	65	269
Namur	65	419	3,824
Luxembourg	38	14	259
Liège	7	157	4,360
Brabant	3	»	8
Anvers	25	»	104
Limbourg	13	»	51
Totaux	152	655	8,875

Enfin, les mines métalliques ont donné, en 1867, les produits dont l'énumération suit :

	Tonnes.	Valeur en francs.
Minerai de blende	16,594	1,047,256
— de calamine	41,452	2,065,978
— de galène (plomb)	12,541	2,401,787
— de pyrite	41,298	945,694
— de fer (mine lavée).	602,829	5,696,046

c) *Carrières.* — Les tableaux qui suivent résument les faits les plus intéressants en ce qui concerne leur exploitation.

Nombre des carrières, des ouvriers et des appareils d'extraction.

Nombre de carrières.	Nombre de sièges d'exploitation en activité.		Nombre d'ouvriers.	Nombre de chevaux.	Machines à vapeur.		Manèges.		Treuils.		Appareils hydrauliques.		
	A ciel ouvert.	Sou-terrains.			Nombre	Force.	Nombre	Force.	Nombre	Force.	Force.		
	—	—			—	Chevaux	—	Chevaux	—	Hommes	Hommes	Chevaux	
1,769	1,529	415	21,640	828	194	2,476	91	162	681	1,253	19	6	161

Nature, quantité et valeur des produits.

(Les quantités sont ainsi exprimées : M³ = Mètre cube; M² = Mètre carré; P. = Pièce; T. = Tonneau.)

Nature des produits.	Quantité.	Valeur en francs.
Pierres de taille	M ³ 216,854	12,036,147
— à chaux et à moellons.	M ³ 1,321,741	6,795,197
— à pavés	P 58,274,000	4,778,120
Dalles et carreaux	M ² 145,463	532,322
Marbre	M ³ 4,963	831,150
Ardoises	P 30,754,000	710,359
Craie	M ³ 38,351	203,605
Castine	M ³ 144,035	192,600
Terre plastique	T 104,520	750,238
Sable	M ³ 238,064	494,723
Silex pour empièremment	M ³ 12,863	27,533
Sulfate de baryte	T 5,700	54,200
Pierres à rasoir	P 110,000	16,500
Tables de billard	P 2,700	15,000
Totaux		27,437,694

d) *Accidents dans les mines.* — Le nombre des ouvriers employés dans les mines et carrières a été, en 1867, de 102,214, et celui des accidents de 251. On a compté 75 morts et 236 blessés; en tout 311 victimes.

Les causes d'accidents se classent, par ordre de fréquence, comme suit :

Éboulements, chutes de pierres, de blocs de houille, etc.	96
Causes diverses	80
Accidents divers dans les puits	31
— par les cordes et les chaînes	23
Emploi de la poudre	10
Coups de feu	5
Accidents par les échelles	4
Coups d'eau	2
Total	251

2° *Industrie minéralurgique.* — Le nombre total des établissements minéralurgiques dans le royaume s'élevait, en 1867, à 430, dont 332 servant au traitement et à la préparation du fer; 2 de l'acier; 9 du plomb; 5 du cuivre; 20 du zinc; 1 de l'alun; 1 du nickel; 60 du verre.

En outre des nombreux cours d'eau qui faisaient mouvoir 219 roues hydrauliques, d'une force totale de 2,787 chevaux, 781 machines à vapeur, de la force de 21,148 chevaux, et 3 manèges (force 4 chevaux), servaient de moteurs dans ces établissements.

Le tableau suivant résume la situation de l'industrie sidérurgique en 1867 :

Nature des produits.	Quantité.	Valeur totale.
	Tonneaux.	Fr.
Fonderies	66,257	12,297,049
Fabriques de fer :		
Rails	198,824	15,794,151
Tôles	64,704	8,547,028
Fers divers	206,621	35,352,550
Totaux	470,149	59,693,729
Usines à ouvrir le fer :		
Fer battu	2,222	738,838
Fer platiné	455	207,000
Tôles	8,990	2,323,728
Fers divers	8,224	2,494,957
Fil de fer	1,053	306,423
Totaux	20,944	6,070,946

Voici les mêmes renseignements pour les autres usines :

Acier. Usines	2	Cuivre. Produits en tonneaux .	1,919
— Ouvriers	107	— — en francs.	4,489,000
— Produits en tonneaux . .	2,833	Zinc. Usines	20
— — en francs	1,141,795	— Ouvriers	3,094
Plomb. Usines	9	— Produits en tonneaux . .	54,960
— Ouvriers	485	— — en francs.	29,621,544
— Produits en tonneaux. . .	10,518	Nickel. Usine.	1
— — en francs	5,026,842	— Ouvriers	16
Cuivre. Usines	5	— Produits en tonneaux . .	10
— Ouvriers	250	— — en francs.	130,000

Usines servant au traitement de l'alun et à la préparation du verre.

Usines.	Alun.				Verre.			
	Ouvriers		Produits.		Usines.	Ouvriers.	Valeur des produits.	
	mineurs.	de l'usine. Ensemble	Tonneaux.	Valeur.				
1	»	109	109	1,715	258,178	60	8,120	23,131,450

On comptait, en outre, 1 usine servant au traitement de l'alun (109 ouvriers ayant produit 1,715 tonnes, d'une valeur de 258,178 fr.), et 60 usines à verre (8,120 ouvriers, 23,131,450 fr. de produits).

Si l'on récapitule les renseignements recueillis sur le nombre des ouvriers occupés par l'industrie extractive et métallurgique, on trouve que les houillères en occupaient 93,339; les usines métallurgiques, 8,875; les carrières, 21,640; les usines, 30,940; en tout 154,794, dont 96,892 membres des caisses de prévoyance.

La valeur des produits de l'industrie extractive et métallurgique est résumée, pour les années 1866 et 1867, dans le tableau qui suit :

Nature des produits.	Valeur en	
	1866.	1867.
	Fr.	Fr.
Houille	151,031,574	158,252,893
Minerai de fer	8,382,680	5,696,046
— de pyrite	1,280,525	945,694
— de blende	1,025,959	1,047,256
— de calamine	2,311,209	2,065,978
— de plomb (galène)	2,078,972	2,401,787
Pierres à bâtir, à paver, ardoises, etc.	28,518,388	27,437,694
Fonte et fer.	125,004,640	109,757,037
Acier	1,649,500	1,141,795
Plomb.	4,459,095	5,026,852
Cuivre.	4,576,000	4,489,000
Zinc.	28,213,266	29,621,544
Nickel.	143,000	130,000
Alun	186,340	258,178
Verre	19,426,200	23,131,450

3^e PARTIE. — DOCUMENTS GÉNÉRAUX ET COLLECTIFS.

Le papier-monnaie et ses coupures. — Puisque nous rentrons dans la période de la monnaie de papier, il est curieux d'examiner où en est la circulation des petites coupures dans les différents pays qui ont une circulation fiduciaire.

En Russie, les émissions de billets ont commencé régulièrement en 1861. Depuis cette date, le chiffre total de la circulation n'a pas beaucoup varié; il s'est élevé de 713 à 716 millions de roubles. Mais le nombre des petits billets est en augmentation de plus d'un tiers, et cette augmentation est surtout sensible sur les billets d'un rouble, qui sont, en 1871, au nombre de 73,527,950, au lieu de 42,233,869 en 1861.

Aux États-Unis, la circulation du papier est de 3,500 millions de francs, dont 2 milliards en coupures de 50 francs et au-dessous. Les mêmes proportions se retrouvent dans les contrées suivantes : Italie, sur 800 millions, 400 millions en coupures égales ou inférieures à 50 francs; en Autriche, 800 millions de coupures de 1 à 20 florins, sur 1,500 millions de florins de circulation totale; en Irlande et en Écosse, sur 300 millions de circulation, la moitié est de 50 francs et au-dessus.

Le système contraire a prévalu en France : sur les 2,300 millions de billets de banque, 1,800 millions sont en coupures de 1,000 francs à 100 francs, et 500 millions seulement en coupures de 50 francs à 20 francs. (*Constitution*, 15 décembre 1871.)